

Journal Municipal
TALIZAT

FÉVRIER 2020 — #2



LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs,
L'année 2020 va être pour notre collectivité une période de transition. Les élections municipales de mars 2020 verront apparaître une nouvelle équipe en charge de la future gestion de notre commune.

Aussi, permettez-moi de vous présenter au nom du conseil municipal et du bureau d'aide social, tous deux en fin de mandat, nos vœux de bonheur et de santé pour 2020.

J'ai souhaité enrichir ce journal de tableaux et graphiques publiés par la trésorerie. Ces derniers donnent une image de la situation financière de notre commune à la fin de l'année 2018 (les chiffres 2019 ne sont pas encore connus).

Cette publication, distribuée aux communes à la fin de chaque année, fait apparaître le taux d'endettement et la répartition de nos principales recettes et dépenses dans chaque secteur d'activité.

En matière d'urbanisme, la création de plusieurs lotissements, choix des différentes municipalités, porte ses fruits ; plus aucun terrain constructible n'est disponible à ce jour. Je remercie toutes les familles qui ont choisi d'investir et de venir vivre à TALIZAT. Tout ceux-ci contribuent à une école dynamique.

Une des priorités d'investissements durant ces dernières années a été la lutte contre les fuites d'eau de notre réseau.

Ce dernier était devenu vétuste sur plusieurs lieux. Le remplacement de conduite dans le bourg et les villages a entraîné d'importants travaux de remise en état et d'aménagement de surface. Nous continuons dès ce début d'année avec la modernisation du village de Mallet et nous sommes actuellement dans la procédure de demande de subventions pour notre futur aménagement du village d'Auliac. Je remercie toute l'équipe municipale qui a su, pendant ces 6 dernières années, maintenir une ambiance de travail agréable et sereine, ainsi que tous les bénévoles du bureau d'aide sociale. Je n'oublie pas non plus toutes les associations qui animent notre village.

C'est une grande équipe qui participe à la vie de notre commune.
FELICITATIONS A TOUS

BUDGET 2019

BUDGET COMMUNE

Les recettes de fonctionnement sont de 728 636 €.

Les principales sont :

- Dotations de l'État : 169 259 €
- Impôts Talizatois et taxes diverses : 371 799 €
- Revenus des immeubles : 66 000 €

Les dépenses de fonctionnement sont de 491 739 €.

Les principales sont :

- Personnel : 255 249 €
- Charges à caractère général : 156 250 €
- Charges de gestion courante : 79 504 €
- Charges financières : 8 300 €

Ce qui permet de dégager 375 830 € pour les investissements.

BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Les recettes de fonctionnement sont de 123 830 €.

Les principales sont :

- Vente d'eaux et taxe d'assainissement : 92 855 €
- Subventions d'exploitation : 8 573 €

Les dépenses de fonctionnement sont de 72 593 €.

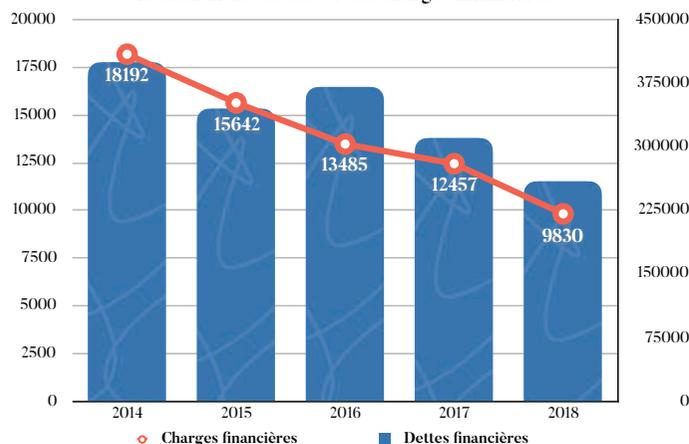
Les principales sont :

- Dépenses de gestion (électricité, achats de fournitures) : 25 000 €
- Taxes Agence de l'Eau : 13 800 €
- Frais de personnel : 15 000 €
- Charges financières : 4 793 €

Ce qui permet de dégager un solde positif de 39 715 € pour les investissements.

SITUATION FINANCIÈRE ET FISCALE DE LA COMMUNE

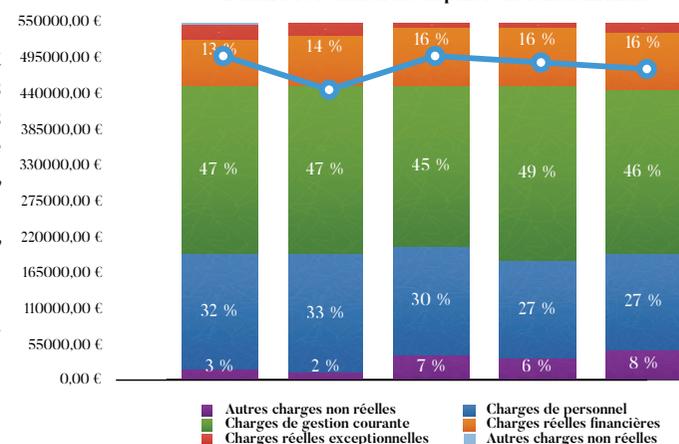
Evolution des dettes et des charges financières



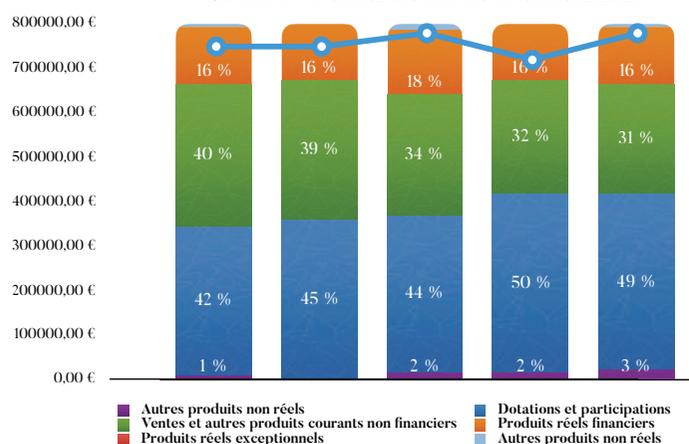
Vous constatez sur ce tableau la diminution constante de la dette de notre collectivité sur ces 5 dernières années. 2019 verra cette courbe inchangée, en effet, aucun emprunt n'a été réalisé, alors qu'une échéance a pris fin en décembre. Ce désendettement permet d'envisager, tout en gardant un taux raisonnable, le recours à l'emprunt pour financer de gros investissements futurs.

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à environ 800 000 €. Elles sont classées en plusieurs catégories : en violet les produits d'ordre (exemple reprise d'amortissement), en bleu les ressources fiscales + les dotations d'état, en vert les produits courants (location, baux, revenus de l'exploitation) et en orange les produits financiers.

Structure et évolution des dépenses de fonctionnement



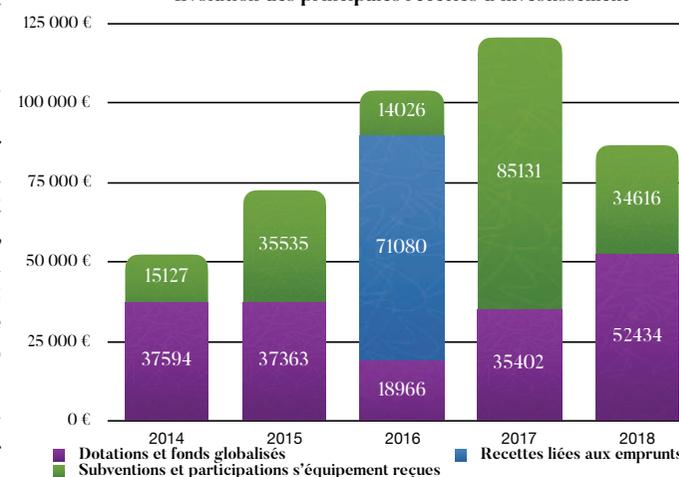
Structure et évolution des recettes de fonctionnement



Ce tableau montre les différentes dépenses de fonctionnement. Elles avoisinent les 550 000 €. Vous noterez que la part de trésorerie réservée au personnel (en bleu) est en diminution, suite au départ d'un de nos employés à la retraite. En vert, apparaissent les charges de gestion courante, en orange les remboursements des intérêts d'emprunts, en violet les dotations à l'amortissement et en rouge les charges exceptionnelles.

La capacité de financement des investissements correspond au bénéfice réalisé entre les recettes et les dépenses de fonctionnement. À cela, il faut ajouter le remboursement de TVA de l'année précédente et les subventions de l'Etat, de la Région et du Conseil Général. Vous constatez qu'elles sont en croissante évolution, hormis en 2016 où un emprunt a été réalisé. La commune investit en moyenne 400 000 € par an.

Evolution des principales recettes d'investissement



TRAVAUX D'INVESTISSEMENT



Crépis sur la façade sud de la salle des fêtes

2019 a vu les finitions de travaux prévus dans le budget précédent, comme les plantations et l'éclairage public au bourg, ainsi que l'enfouissement de l'éclairage au village d'Auliac. Les dépenses d'investissement ont été réparties pour cette année en plusieurs programmes :

Travaux de bâtiments :

Suite à la décision du conseil municipal, deux logements communaux ont été partiellement meublés, afin de répondre aux demandes de location de courte durée (stage, apprentissage...).

Des travaux d'entretien et de rafraîchissement ont également été réalisés sur plusieurs appartements au fur et à mesure du changement des locataires.

Depuis sa construction, la mairie a reçu ses premiers travaux d'entretien : pose de parquet dans le secrétariat et le bureau du Maire, et remplacement de la main courante sur la grille extérieure.

Afin de finaliser le réaménagement du hangar communal, un ravalement de façade a été réalisé.

Il en est de même pour la façade sud de notre salle des fêtes, ces travaux concrétisent la volonté d'entretenir notre patrimoine communal.

L'achat d'un bâtiment en ruine et sa démolition dans le village d'Auliac ont entraîné des travaux de soutènement et d'élargissement de la voirie. La somme consacrée aux travaux de bâtiment s'élève à 19864 €.

Ceci est une première étape avant le réaménagement complet de ce village. Cette année il a été réalisé l'enfouissement de son réseau électrique et la création d'un nouvel éclairage public pour un montant de 28302 €.

Achat de terrain :

Les négociations d'échange de terrain pour réaliser l'aménagement du lac de Pierrefitte n'ont pas abouti à ce jour. 51000 € ont été inscrits au budget pour permettre l'achat de terrain auprès de la SAFER, les plantations et les travaux nécessaires à la réalisation de ce projet.

Village de Mallet :

Cet important investissement va débuter avec beaucoup de retard en ce début d'année. La totalité des travaux (remplacement du réseau d'eau, création réseau d'eau pluviale et goudronnage des rues) est engagée. La trésorerie nécessaire est inscrite au budget et sera reportée sur le budget 2020.



Crépis sur la façade des ateliers municipaux, et enrobée



Enfouissement du réseau électrique à Auliac



Réhabilitation de l'appartement
Laquit



Mur de soutènement à Auliac



Rénovation de la voirie à Savignac

Achat de matériel :
Ce programme ouvert à hauteur de 19146 € a permis de faire l'acquisition d'un tableau numérique dans une deuxième salle de classe à l'école, ainsi que le remplacement de mobilier scolaire, de panneaux de signalisation, d'une machine à glaçons.

Un parc de jeux totalement clôturé et respectant les normes de sécurité en vigueur a été réaménagé pour la sécurité des enfants au lotissement des condamines.

L'espace ludique se compose des jeux de l'ancienne aire de la Croisette, 2 nouvelles structures ont été acquises (tyrolienne, pont suspendu).

Un terrain de pétanque réalisé par

Le personnel communal a également été créé sur cet espace.

Ces achats ont été complétés par l'achat d'une sono portable, de matériel destiné à la cantine scolaire.

Travaux de voirie :

Le bâti ancien rénové et des maisons nouvellement construites

N'étant toujours pas desservis par une voirie goudronnée, les travaux nécessaires ont été réalisés. Ces derniers concernent plusieurs villages :

Savignac, Vernières, et le quartier de la Croisette au bourg.

Une partie de la voirie communale sur le village de Bolzat et Liniargues a été refaite suite à des dégradations engendrées à des travaux (Exploitation des bois et passage d'engins



Travaux de voirie à Vernières

de chantier). Le montant total de ce programme est de 175 709 €.

La vie quotidienne :

Comme chaque année notre personnel communal, en plus de son travail d'entretien, a réalisé des travaux d'équipement principalement sur le réseau d'eau : réalisation d'un collecteur d'eaux pluviales à Piniargues, pose de coffrets extérieurs pour les compteurs d'eau et extensions du réseau d'eau potable pour alimenter les nouvelles constructions. Suivant la situation géographique sur le territoire, un certain nombre de maisons et de nouvelles constructions n'ont pas une pression suffisante en eau potable pour assurer un bon fonctionnement de leurs installations sanitaires. De ce fait, le conseil municipal a décidé d'octroyer une aide de 650 € maximum par foyer en une seule fois. Pour être éligible, il faut avoir une pression constatée inférieure à 1 bar en bout de conduite. Cette aide sera accordée sur présentation de facture acquittée. Le Conseil Municipal a décidé de limiter à 5 le nombre de dossiers annuel.

La totalité des demandes d'acquisition de portion du domaine public formulées avant le 15 juillet 2019 est en cours d'instruction. Ces ventes deviendront effectives après l'enquête publique programmée.

L'inscription au budget 2019 de l'achat d'un parc de sport pour les enfants et les adolescents n'a pas vu le jour faute d'accord sur son lieu d'implantation (cour de l'école).



Parc pour les enfants et terrain de pétanque



Travaux de voirie dans le bourg



Travaux de voirie à la sortie du bourg

VIE SCOLAIRE

Les effectifs de la rentrée 2019/2020 ont connu une évolution positive par rapport à l'année précédente : 78 élèves sont inscrits à l'école de Talizat. Seuls 5 élèves sont partis en 6e, alors que 9 sont rentrés en TPS (Très Petite Section), et 4 enfants issus de familles de nouveaux arrivants sont venus grossir les rangs des classes.

L'équipe enseignante n'a pas connu de changements majeurs. Seule Mme Roudil, institutrice des CE1-CE2, est en congé parental. Elle est remplacée par Mme Charras jusqu'au mois de mai.

Concernant le personnel communal, Françoise DEVAUX a assuré la cantine et le ménage jusqu'au mois de juillet (nous la remercions...). Perrine QUEILLE-MORAND a repris du service, après son congé parental, en ce début d'année scolaire. Elle assure l'élaboration des menus, la gestion des commandes, la préparation des repas puis elle est secondée par Franck Valentin pour le service, la surveillance, la garderie des enfants dans la cour jusqu'à 13 h 20. Ensuite ils effectuent le nettoyage de la cuisine et des 2 salles de restauration jusqu'à 14 h 30.

Alexandra Rozière (ATSEM) assure la garderie de 7 h 30 à 9 h puis elle assiste Michel Alriq dans la classe de maternelle durant les horaires scolaires.

Perrine et Alexandra s'occupent également de la garderie du soir et de l'entretien des locaux de 16 h 30 à 18 h 30. Elles effectuent également des heures de ménages durant chaque période de vacances scolaires.

Comme chaque année, les enseignants et les 2 APE (APE et APE cantine) coopèrent afin de permettre aux enfants de participer à diverses activités et sorties à moindres frais.

CM-CM2 : sorties ski de fond, salon du Livre à Valuéjols, randonnée au Lioran, sorties piscine, cross inter-écoles à Laveissière, sorties cinéma

CE1-CE2 : initiation au Kindball, salon du Livre à Valuéjols, course d'orientation à Allanche, représentation théâtrale retraçant la vie des buronniers au Musée A.Douet, cross inter-écoles à Laveissière, initiation à la gymnastique, sorties cinéma

GS-CP : salon du Livre à Valuéjols, intervention du Sytec

autour du thème du recyclage, rencontres athlétisme, course d'orientation à Allanche, cross inter-écoles à Laveissière, sorties cinéma

PS-MS : sorties cinéma autour du projet « École et Cinéma », rencontres athlétisme.

Toutes les classes de l'école ont accueilli des illustrateurs d'albums jeunesse pour un travail en coopération avec ces professionnels. Le résultat de ce projet a été exposé lors de la fête de l'École du 28 juin 2019. Elles ont également pu assister à un concert pédagogique offert par le Conservatoire. Un jardin et une mare pédagogiques ont été créés dans la cour de l'école afin de permettre aux enfants de se familiariser avec la biodiversité.

L'année scolaire s'est soldée par les voyages de fin d'année :

- Sur la Pinatelle pour les maternelles pour des activités sur les sens et autour de la découverte de petites bêtes.

- À Polminhac, pour les GS CP CE1 CE2, pour une visite guidée et costumée du château de Pesteils en matinée, et des activités d'acrobranche au Lioran l'après-midi

- Au gîte de Dienne pour les CM1 CM2, avec des randonnées en montagne, accompagnée d'une guide, et d'une nuitée sur place.

La fête de l'école de 28 juin a permis de clôturer l'année scolaire 2018/2019. Ainsi les familles ont pu découvrir divers aspects du travail effectué durant l'année : danses, expositions photos et vidéos, créations artistiques et autres ateliers. Un apéritif et un repas ont été organisés par l'APE.

Comme chaque année, afin de permettre à notre école de s'adapter aux nouvelles technologies, la Mairie a financé un VPI (Vidéo Projecteur Interactif) pour la classe de CE1 CE2. Au niveau de l'entretien, 10 tables et chaises ont été acquises pour la classe de GS CP.

Enfin une clôture métallique a été installée autour de la mare afin d'en sécuriser l'accès.



Mare aménagée dans le jardin de l'école



Potager de l'école



Nouvelles tables en CP



TBI en classe de CE



Maternelle l'après-midi : TPS, PS, MS et GS



Grande Section - CP



CE1 - CE2



CM1 - CM2

INTERCOMMUNALITÉ

Jusqu'en 2023, Saint-Flour Communauté et l'Agence nationale de l'habitat (Anah), en lien avec plusieurs partenaires, mobilisent des subventions importantes pour accompagner les propriétaires occupants dans la réalisation de leurs travaux.

L'habitat est l'une des priorités de Saint-Flour Communauté. Plusieurs objectifs sont visés : accueillir de nouveaux habitants, améliorer les conditions de logement notamment des personnes en situation de faibles revenus et/ou de handicap et lutter contre la précarité énergétique.

Une enveloppe importante pour rénover l'habitat

Afin d'inciter les propriétaires occupants à l'amélioration de leur logement, Saint-Flour Communauté a signé deux conventions avec l'Agence Nationale à l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) et d'autres partenaires.

Celles-ci délivrent une manne financière importante qui permet aux propriétaires éligibles sous conditions de ressources fixées par l'État de bénéficier des mêmes aides à l'habitat, partout sur le territoire intercommunal.

Quelles aides ?

Anah : entre 35% et 50% + une prime supplémentaire « Habiter mieux » jusqu'à 10 %

Saint-Flour Communauté : de 10 % à 15 % supplémentaires

D'autres aides directes peuvent se cumuler : Action Logement, Caisses de retraite... en fonction de la situation du ménage.

D'autres aides indirectes peuvent être envisagées : Crédit d'impôt (transition énergétique ou adaptation), Prêt à taux 0... rénovation-habitat-opah

VOTRE INTERLOCUTEUR :

OC'TEHA

07 50 59 91 27

Programme d'intervention agricole

Avec plus de 1 500 structures ayant au moins une activité agricole, 67 % de la surface du territoire est dédiée à une agriculture intimement liée à un environnement naturel préservé, qu'elle valorise et entretient, assurant ainsi un cadre de vie remarquable reconnu par les populations locales, touristes et consommateurs. De même, cette agriculture principalement dédiée à l'élevage, contribue pleinement à l'identité territoriale, avec des productions à fort ancrage territorial, issues de coutumes et savoir-faire ancestraux qu'il convient de préserver.

Cet ensemble d'éléments témoigne de l'importance de l'activité agricole dans le dynamisme local, tant au niveau économique, que social et environnemental.

Dans un contexte de fragilité de l'agriculture, notamment de montagne, face à une libéralisation croissante des marchés, il est apparu évident pour les élus de Saint-Flour Communauté de soutenir une agriculture différenciée valorisant durablement les ressources naturelles locales, tout en développant des projets d'exploitations à taille humaine, viables et vivables. Les produits de qualité issus de ces démarches sont recherchés par des consommateurs dont l'achat ne se résume plus au seul approvisionnement alimentaire, mais à la consommation de biens et services tels qu'une identité paysagère, un environnement préservé, une culture spécifique, pour lesquels ils sont prêts à payer plus et ainsi augmenter la valeur ajoutée produite sur les exploitations agricoles et le territoire.

Saint-Flour Communauté a donc élaboré un Programme d'Intervention Agricole et Rural dont les objectifs sont de faciliter et soutenir ces démarches de productions différenciées, leurs transformations et leur commercialisation en valorisant les apports de l'A75 en faveur d'une ouverture vers les territoires extérieurs.

Contact :

Maxime BOILLOT

Saint-Flour Communauté

Village d'entreprises du Rozier-Coren

15 100 Saint-Flour

Tel : 04 71 60 71 76

Déchetterie des cramades

1er mai au 31 octobre :

Lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi de 8h 30 à 11h45 et de 14h00 à 18h15

Fermeture le jeudi.

1er novembre au 30 avril :

Lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi de 8h30 à 11h45 et 14h00 à 17h15

Fermeture le jeudi.

Accès gratuit pour tous les habitants de Saint-Flour Communauté

PRÉVISIONS 2020

Dans ce premier trimestre 2020 seuls les travaux prévus à ce jour seront réalisés. En effet, la nouvelle municipalité inscrira dans le prochain budget ses choix d'investissement. Toutefois, nous travaillons actuellement à des demandes de subventions pour faciliter les futurs investissements.

MOT DE DÉPART

Après 30 ans passé au service des talizatoises et des talizatois, j'ai décidé de ne plus solliciter vos suffrages aux prochaines élections municipales. Ce choix est dicté par le besoin de renouveau nécessaire à notre commune mais également pour raisons familiales. Je profite de la tribune que m'attribue la publication de ce journal municipal, pour remercier les 4 conseils municipaux qui m'ont élu pour présider notre collectivité. La route fut longue, et aujourd'hui, j'ai une pensée toute particulière et pleine de sympathie pour les deux adjoints qui nous ont quittés en cours de mandat.

Notre action a été de moderniser notre commune, de maintenir nos recettes fiscales suite à la disparition sur notre territoire d'entreprises, de commerçants et d'artisans. Ces pertes de recettes ont été compensées par nos choix sur le transport et la production d'énergie électrique.

Toutes ces années ont permis de réaliser sans rentrer dans les détails les principales actions suivantes :

- **Eaux et assainissement**

Trouver par forage de nouvelles ressources

Remplacer sur plusieurs kms des conduites défectueuses

Améliorer sur plusieurs sites de la commune la distribution aux abonnés

Créer des collecteurs d'eaux pluviales sur plusieurs villages et le bourg

Réaliser la construction d'une station d'épuration et d'un lagunage

- **Bâtiments**

Construction d'une mairie

Mise en location de logements dans les bâtiments communaux (presbytère, poste, école)

Création de logement suite acquisition (maison Laquit, maison Prévot, don Alphonse Itier)

Agrandissement salle des fêtes

Réhabilitation bâtiments communaux (local chasse, hangar Alphonse Itier, ancien bâtiment matériel)

Entretien école (peinture, achat mobilier scolaire, informatisation des locaux, modernisation cantine)

- **Urbanisme**

Création de quatre lotissements communaux.

- **Voierie**

La totalité des villages sont desservis par une voie en enrobé.

Le quasi — totalité de la voirie communale a été traité ainsi que certains villages.

- **Eclairage public**

L'ensemble de l'éclairage public a été modernisé et l'enfouissement du réseau est en cours de réalisation

Après ce bref résumé de toutes ces années d'action, je vous remercie tous de votre soutien, je vous dis au revoir et je souhaite bonne chance à la nouvelle municipalité.

ÉTAT-CIVIL

Naissances

BASSET Antoine
BERTRAND Enzo
BRODNY Léna
CHADI Mélik,
CHAPOUL Baptiste
DALLE Lina
DE SOUSA PEREIRA Eléna
GILLES Sacha
GRAFFOILLERE Jeanne
LYONNET Timéo

Mariages

GILLES Camille et PATIENT Nathalie
PREVOT Didier et RASOARIVELONANDRASANA Germaine
TAILLAND Eric et BOUCHON Anne-Sophie

Décès

BAPTISTE Denise née VIGIER Denise
BLANC Jeanne née PORTAL
BOULET Roger, Jean
CHAPOUL Antoine
CHARBONNIER Yvette née VIDAL
FAYON Monique
GIBELIN Georgette
LEVET Henriette née ROLAND

INFOS PRATIQUES

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi : 8 h – 12 h 30/14 h – 17 h 15
Mardi : 8 h – 12 h 30/Fermé au public
l'après-midi
Mercredi : 8 h – 12 h 30
Jeudi : 8 h – 12 h 30/Fermé au public
l'après-midi
Vendredi : 8 h – 12 h 30/14 h – 16 h 45

Coordonnées :

04.71.23.70.22
mairie-de-talizat@wanadoo.fr

Services :

Un dépôt de livres géré par la médiathèque du Cantal est à disposition des Talizatois à la Mairie. Le retrait peut se faire tous les matins du lundi au vendredi.

Une borne camping-car située sous la salle des fêtes est en service juillet et août. Elle fonctionne avec des jetons universels disponibles dans les commerces de Talizat ainsi qu'à la Mairie au prix de 2 €.

Une benne à déchets verts (à côté de la bascule) est mis à disposition des habitants pendant la période estivale.

Pont bascule :

Une bascule automatique (pèse bétail 2 €, pont bascule) est accessible toute l'année.

de 0 à 1500 kgs : 2 €

de 1501kgs à 5000 kgs : 3 €

+ de 5001 kgs : 5 €